



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

défense : fonctionnement

Question écrite n° 16055

## Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la défense sur une baisse des effectifs du ministère. Le ministère de la défense a annoncé récemment que d'ici à 2013 seraient supprimés 50 000 postes. En conséquence, il lui demande de lui confirmer cette annonce et, dans l'affirmative, les tenants et aboutissants de cette réforme.

## Texte de la réponse

Selon la volonté du Président de la République, un nouveau livre blanc sur la défense et la sécurité nationale est en cours d'élaboration. Le livre blanc, rédigé sur la base des travaux de la commission créée le 30 juillet 2007 par décret du Président de la République, a pour objectif de définir une stratégie globale de défense et de sécurité pour la France. Le document final devrait être achevé début mars 2008. Le ministère de la défense est par ailleurs impliqué, au même titre que l'ensemble des départements ministériels, dans la démarche de révision générale des politiques publiques de l'État (RGPP) lancée par le Président de la République et le Gouvernement. À ce titre, la réorganisation des armées fait l'objet de travaux particuliers qui doivent conduire à une rationalisation des effectifs et un fonctionnement plus performant des services du ministère de la défense. Les principales décisions concernant la RGPP devraient intervenir en mai 2008. L'objectif fixé par le Gouvernement de non-remplacement d'un agent de l'État sur deux partant à la retraite s'applique au ministère de la défense. Les effectifs du ministère devraient donc naturellement diminuer, par l'effet des départs naturels à la retraite. Néanmoins, à ce stade des travaux du livre blanc et de la RGPP, aucun élément chiffré définitif n'est arrêté. L'une des lignes directrices guidant la réflexion est celle de l'amélioration du ratio entre forces opérationnelles et forces de soutien. Ce n'est que dans ce cadre que des réductions d'effectifs pourront intervenir. En tout état de cause, les réflexions actuellement en cours et les mesures qui seront adoptées favoriseront la capacité de la France à assurer la protection du territoire et des populations, tant en métropole qu'à l'étranger, et à garantir son indépendance et la préservation de ses intérêts stratégiques.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marc Roubaud](#)

**Circonscription :** Gard (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 16055

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Défense

**Ministère attributaire :** Défense

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 février 2008, page 900

**Réponse publiée le :** 11 mars 2008, page 2083